

Procès-verbal du conseil d'école n°2 du jeudi 11 mars 2021, 18 h.

École Albert Samain – Lambersart

Equipe enseignante : Mesdames Bendaoud, Croisé (secrétaire), Doutre, Duivon, Petitprez, Quevillon, Wijsman, Monsieur Dumont. Excusés : Madame Hetman, Messieurs Carnel, Mascaux.

Représentants des parents : Mesdames Beaucamps, Delfairère, Dupré, Leclercq, M'Badinga, Meaux, Nouger. Excusée : Madame Zabera.

Municipalité : Madame Pichonat, adjointe au Maire, Monsieur Moukrim, conseiller municipal.

Absents excusés : Madame Bailleul, IEN, Monsieur Dion, DDEN.

En raison du contexte sanitaire, le conseil d'école se déroule en visioconférence.

Ordre du jour

I- Approbation du procès-verbal du 1er conseil d'école

II- Consultation sur les rythmes scolaires

III- Sécurité à l'école (protocole sanitaire, PPMS)

IV- Travaux dans l'école

V- Actions des classes

VI- Coopérative scolaire

VII- Réponses aux questions des parents

Exceptionnellement, un point est ajouté à l'ordre du jour en raison de l'incident qui s'est produit ce jeudi 11 mars à 8h30 : le vitrage de la fenêtre d'une classe du 1^{er} étage est tombé sur la voie publique, à l'heure d'entrée à l'école. Fort heureusement, personne n'a été blessé.

Sur ce point, Madame PICHONAT indique que la municipalité est consciente de l'état de vétusté de l'école. Elle précise qu'un marché public doit être ouvert pour la réfection complète

des fenêtres, et que Monsieur LAOUTID, adjoint aux travaux, espère que les travaux seront lancés cet été.

I- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du mardi 3/11/2020

Le procès-verbal du premier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

II- Consultation sur les rythmes scolaires

Le cadre réglementaire de l'organisation du temps scolaire est le suivant :

24 h d'enseignement hebdomadaire

9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)

5h30 maximum par jour

3h30 par demi-journée

Une pause méridienne de 1h30

Il y a des possibilités de dérogation au cadre général, et c'est le choix qui a été fait à Lambersart il y a 4 ans, puisque nous fonctionnons sur 8 demi-journées sur 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avec pour horaires 8h30-12h et 14h-16h30.

Il s'agit donc aujourd'hui de nous prononcer sur le renouvellement de cette dérogation et donc sur la poursuite de l'organisation actuelle (hors protocole sanitaire).

Une enquête avait été faite par la ville il y a 4 ans, elle montrait qu'une majorité de parents se prononçait pour la semaine de 4 jours.

Madame PICHONAT indique que la ville souhaite le maintien de la dérogation.

Les parents d'élèves et les enseignants se prononcent dans ce sens également.

Le maintien de l'organisation actuelle (4 jours de classe, 8h30-12h, 14h-16h30) est voté à l'unanimité.

III- Sécurité à l'école (protocole sanitaire, PPMS)

Protocole sanitaire : poursuite du protocole : entrées échelonnées, lavages des mains, aération des salles. Depuis janvier, nous ne pouvons plus faire de séances d'EPS en salle, et les séances de natation à la piscine sont suspendues. Les masques portés par les élèves et le personnel doivent être des masques de catégorie 1.

PPMS.

Un exercice PPMS attentat intrusion a été réalisé le 10 décembre 2020.

Le scénario choisi était une intrusion par la cour de l'école, avec obligation pour les classes de s'enfuir, le plus discrètement possible, par l'entrée principale.

L'évacuation s'est correctement déroulée. En revanche, l'alerte sonore est très peu audible (le son provient du boîtier de la salle des maîtres). Une alerte lumineuse serait peut-être plus adaptée.

IV- Travaux dans l'école.

Depuis les vacances de février, la réfection de la classe de Mme Croisé a commencé. Il s'agit de refaire les peintures, créer un faux-plafond et changer les éclairages, créer une étagère le long du mur côté couloir. Mme Croisé et ses élèves occupent la classe « vide » du milieu du couloir pendant les travaux.

La partie du couloir devant la classe 1 est donc condamnée pour le moment.

La cour est sécurisée.

Les classes devraient toutes être refaites, au fur et à mesure.

V- Actions dans les classes.

Le protocole sanitaire et la fermeture de nombreuses structures culturelles limitent les projets et sorties.

Cependant, toutes les classes de l'école ont pu visiter l'exposition « Bois », au Colysée de Lambersart, qui reste ouvert aux scolaires.

- La classe de CM1 de Mesdames Bendaoud et Doutra a participé à la semaine citoyenne, organisée par la mairie. Les enseignantes précisent que les retours des enfants comme des parents sont très positifs.

- Toutes les classes de CE2 iront à nouveau au Colysée pour l'exposition « Un monde fragile »

- Le Palais des Beaux-Arts de Lille, dans le cadre de ses ateliers « hors les murs », interviendra dans toutes les classes les 18, 19 et 22 mars prochains.

Pour les sorties à venir, si le protocole sanitaire nous l'autorise toujours, les 3 CM1 devraient pouvoir se rendre au Parc d'Olhain pour une journée, au moi de mai .

En ce qui concerne les 3 classes impliquées dans le projet « Bailleul », pour le moment, les sorties avec nuitées ne sont pas autorisées. Les enseignants concernés réfléchissent à des sorties à la journée.

- Projet Biathlon, pour 1 classe de CM2.

- Projet théâtre CM2 Mme Wijsman.

Toutes les classes devraient bénéficier de séances d'initiation au hockey, en partenariat avec le Lilhoc (en attente de la convention).

VI- Coopérative scolaire

La vente des photos a permis un bénéfice de 1343 euros.

VII- Réponse aux questions des parents

Questions transmises à la municipalité :

Certains parents signalent que les quantités sont insuffisantes. Est-il possible d'augmenter la taille des rations pour les enfants qu'ils le demandent?

Peut-être que des fruits et légumes pourraient être donnés en complément.

Les parents ont conscience que les rations sont établies en fonction de l'âge par des nutritionnistes.

Il est remonté le fait qu'un seul verre d'eau est donné. Certains enfants ont donc encore soif après le repas...

La qualité des repas peut être améliorée.

Toutes ces questions relèvent de la commission cantine. Madame PICHONAT indique que celle-ci, reportée, aura lieu le 27 mars 2021.

Découverte de la citoyenneté : nouvelle équipe municipale, quelle est l'action de la ville ? Un conseil municipal des jeunes est-il prévu?

Madame PICHONAT précise qu'il y a la semaine citoyenne. Pour le conseil municipal des jeunes, il existe déjà le conseil des jeunes pour les 12/17 ans. La mairie souhaite plutôt intégrer les enfants aux différents projets, les rendre acteurs de leur futur rôle de citoyen.

Questions pour l'équipe enseignante :

- Temps d'activité physique en extérieur :

Quelle répartition du temps consacré dans la cour ?

Du fait du port du masque obligatoire, y a-t-il possibilité d'augmenter la fréquence de ces temps à l'extérieur ?

La cour de l'école est disponible pour des activités extérieures en dehors des horaires d'entrée et de sortie des classes et des récréations, soit de 8h45 à 9h45 et de 10h45 à 11h45 le matin ;

de 14h 14h35 et de 15h40 à 16h l'après-midi. Avant les vacances, il était compliqué d'organiser des séances extérieures en raison des conditions météorologiques.

- Bibliothèque de l'école :

Est-elle en fonction ? Si oui, à quelle fréquence les classes y vont-elles ? Sinon, quand va-t-elle être à nouveau opérationnelle ?

La bibliothèque de l'école existe, mais n'est pas réellement en fonction. Les classes peuvent s'y rendre quand elles le souhaitent. Cependant, elle nécessiterait une modernisation (mobiliers adaptés, renouvellement des livres). La plupart des enseignants ont une bibliothèque dans la classe.

- *Projets inhérents à certaines classes, et pas à d'autres du même niveau de classe.*

Les sorties et classes de découverte relèvent du choix et de la liberté pédagogique de chaque enseignant. Il ne s'agit pas de projet de « niveau » (exemple du projet vélo Bailleul, qui concerne cette année 3 CE2, mais pourrait aussi concerner des classes de niveaux différents). Il n'est évidemment pas possible d'intégrer, comme demandé, des élèves volontaires d'autres classes à telle ou telle sortie ou voyage.

Chaque enseignant est libre de proposer et d'organiser telle ou telle visite ou sortie à ses élèves, en revanche, elles ne peuvent lui être imposées.

Fin du conseil à 19h10.

La directrice, A.FOSSURIER



La secrétaire de séance, R.CROISE

